

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-040

Date de la convocation : 07/05/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 17

Membres votants : 19

Le seize mai deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT-CHAUVET et M. Jean-Pol RICHELET donne pouvoir de vote à M. Bruno DAUPHY.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF OPERATION
PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 Septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5 ans ;

Vu la délibération n° DC2022-18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaises ;

Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 07/04/2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** les subventions conformément au tableau présenté ci-après ;
- **DE CHARGER** le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,



Benoît SINGLIT

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie / Situation autonomi e	Projet	Cout du projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subventio n Com. Com.	Subvention ANAH	Caisse de retraite
	SAVIGNY SUR AISNE	Précarité énergétique	70.19%	Pose d'un chauffe-eau thermodynamique, pose d'une porte d'entrée isolante, fenêtres double ou triple vitrage, isolation des rampants de toiture, isolation des murs par l'extérieur.	77 190.81 €	73 166.64 €	70 000 €	7 000 €	63 000 €	
	08 390 SY	Précarité énergétique	63.35 %	Isolation du plancher bas, isolation des rampants de toiture, isolation des murs par l'intérieur.	17 411.93 €	16 504.20 €	16 504.20 €	1 650 €	13 203 €	
	VAUX EN DIEULET	Précarité énergétique	78.10 %	Porte d'entrée isolante, changement de fenêtres, isolation plancher bas, combles perdus, des murs par l'intérieur, et pompe à chaleur air/eau	93 756 €	88 127.84 €	66 452.04 €	6 645 €	59 807 €	
	SAUVILLE	Autonomie	GIR 6	Aménagement de la salle de bain, création d'une douche.	8 732.50 €	7 907.01 €	7 907.01 €	791 €	5 534.91 €	
	FALAISE	Autonomie		Adaptation de la salle d'eau	9 925.11 €	9 022.83 €	9 022.83 €	902 €	6 315.98 €	
	BELVAL-BOIS -DES-DAMES	Autonomie		Pose de volets roulants motorisés, aménagement de la salle de bain.	16 540.57 €	15 496.60 €	15 496.60 €	1 550 €	10 848 €	

		BALLAY	Autonomie	Pose de volets roulants	4 311,10 €	3 579,18 €	3 579,18 €	358 €	2 505 €	
		BALLAY	Autonomie	Adaptation de la salle d'eau	11 523,56 €	9 285,39 €	9 285,39 €	929 €	6 500 €	
		08400 VANDY	Autonomie	Réfection de la salle de bain	10 526,33€	9 569,39 €	9 569,39 €	957 €	6 698,57 €	
				Total	249 917,91 €	232 659,08 €	207 816,64 €	20 782 €	174 412,46 €	

LHI : Lutte contre l'habitat indigne
GIR : Groupe Iso Ressources

Soit un montant de 20 782 € pour ce bureau communautaire.